



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-HAM  
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ  
CI-DESSUS MENTIONNÉE**

**AVIS PUBLIC**

Est donné par les présentes par la soussignée, Geneviève Boutin directrice générale et greffière-trésorière de ladite Municipalité que les membres du conseil, lors d'une session régulière qui sera tenue à Notre-Dame-De-Ham, le lundi 2 juin 2025 à 20h à la salle municipale.

**STATUERONT** sur la demande de dérogation mineure suivante :

**DEMANDE DM25-04 : NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :**

La demanderesse souhaite régulariser l'implantation de la résidence et de la thermopompe.

Demande de dérogation mineure au règlement de zonage concernant l'élément suivant.

- 1) Réduire la marge de recul latérale pour une résidence de 2 m à 1,82 m.
- 2) Réduire la marge de recul latérale pour une thermopompe de 2 m à 1,62 m.

Cette demande vise la propriété de madame Lise Houde située au 49 rue Principale, lot 6 206 620 cadastre du Québec.

Toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation par le Conseil à l'assemblée du 2 juin 2025.

Donné à Notre-Dame-De-Ham, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de mai 2025.

La directrice-générale et greffière-trésorière

Geneviève Boutin

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné Geneviève Boutin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-De-Ham certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 10 h et 17 h, le 12<sup>e</sup> jour du mois de mai 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de mai deux mille vingt-cinq.

Signé...

